



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 9 février 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-02-38 / CONGRÈS À LA FQM DU 23 AU 26 SEPTEMBRE 2026**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valère est membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la FMQ organise son congrès annuel du 23 au 26 septembre 2026 au salon des congrès à Québec ;

CONSIDÉRANT QUE cette Edition 2026 mettra en lumière le rôle des élus municipaux et leur engagement à la bâtir un avenir solide pour leur communauté;

CONSIDÉRANT l'importance de participer à ces rassemblements forts en formations et partages de nouvelles directives de toutes sortes;

En conséquence, sur la proposition du conseiller Alain Demers et appuyé par le conseiller Yannick Trépanier et résolu :

- **D'AUTORISER** la participation et d'assister aux conférences et ateliers du congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) qui se tiendra du 23 au 26 septembre 2026 du maire Marcel Normand, des conseillers Alain Demers, Yannick Trépanier, Olivier Jaques, la conseillère Caroline Pinette et de la directrice générale Annick Girouard;
- **D'ASSUMER** toutes les dépenses liées à la participation dont les frais d'inscription ainsi que les frais de kilométrage en vigueur et les frais d'hébergement.

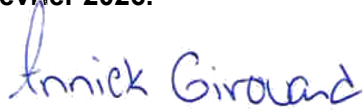
Adopté à la majorité quatre pour l'adoption et deux contres.

<https://fqm.ca/evenements/congres-fqm/>

<https://fqm.ca/evenements/congres-fqm/informations-hebergement/>

<https://admq.qc.ca/congres/>

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 février 2026**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459